



REGARD SUR L'ACTUALITE

INTENTION DE PRIERE DU PAPE FRANCOIS POUR LE MOIS DE MARS : POUR LES VICTIMES D'ABUS

« *Prions pour tous ceux qui souffrent à cause du mal commis par des membres de la communauté ecclésiale : afin qu'ils puissent trouver dans l'Église elle-même une réponse concrète à leur douleur et à leur souffrance.* »

Je me souviens, il y a dix ans (fin 2013), Monseigneur Pascal Chang-Soi était alors Administrateur Apostolique de l'archidiocèse de Papeete, avec le Presbytérium et quelques laïcs nous préparions les bases de la Commission de Recours en Cas d'Abus Sexuels commis par un membre du clergé, un religieux ou une religieuse. Il y avait quelques réticences quant à la présence de laïcs dans cette commission. Nous avons interrogé un évêque de France pour connaître les modalités de fonctionnement d'une telle commission dans son diocèse. Il nous avait répondu : « *Nous n'avons pas besoin de commission, on se débrouille sans. D'ailleurs dans notre diocèse il n'y a pas de problème !* » (*sic*). L'avenir a tristement démontré le contraire. Finalement, sur les conseils du Secrétaire-Général de la CEPAC [Conférence des Evêques du Pacifique], **la Commission a été déclarée compétente pour tous les cas d'abus commis par tout agent pastoral de l'archidiocèse de Papeete ou du diocèse de Tefenuaenata.** C'est donc une Commission Interdiocésaine (*).

Plusieurs fidèles laïcs investis d'une mission pastorale et quelques prêtres se sont inquiétés au sujet des pouvoirs de cette Commission, craignant une éventuelle dérive vers une sorte de « chasse aux sorcières » cherchant des fautifs potentiels.

Pour éviter ce type de procès d'intention, un protocole rigoureux a été mis au point avec le Procureur Général du Tribunal de Papeete et tenant compte du Droit Canon et des directives du Saint Siège. Le protocole prévoyant un processus d'actions à mettre en œuvre, en tenant compte des types d'abus, de l'âge des personnes abusées, avec écoute des plaignants (de leurs tuteurs s'il s'agit de mineurs ou de personnes vulnérables), mais aussi écoute des agents pastoraux mis en cause. La Commission agit « sub secreto », en toute indépendance, y compris à l'égard des évêques en poste à Papeete et à Taiohae.

++++

Revenons à l'intention de prière du Pape François.

Avec douleur le Saint Père a eu connaissance des innombrables « crimes » commis par des membres de l'Église à l'égard de mineurs sans défense, de personnes vulnérables, handicapées sans défense, de religieux ou religieuses trompé(e)s par des confesseurs sans scrupule ; « crimes » non dénoncés par ceux qui avaient l'autorité pour le faire ; pire, « crimes camouflés » par certaines institutions. Désormais nous savons, mais un grand défi est à relever :

« *S'il est important et nécessaire pour tout chemin de conversion de prendre connaissance de ce qui s'est passé, cela n'est pourtant pas suffisant, dit le Saint Père. Aujourd'hui nous avons à relever le défi en tant que peuple de Dieu d'assumer la douleur de nos frères et sœurs blessés dans leur chair et dans leur esprit. Si par le passé l'omission a pu être tenue pour une forme de réponse, nous voulons aujourd'hui que la solidarité, entendue dans son acception plus profonde et exigeante, caractérise notre façon de bâtir le présent et l'avenir, en un espace où les conflits, les tensions et surtout les victimes de tout type d'abus puissent trouver une main tendue qui les protège et les sauve de leur douleur.* » [Pape François, Discours au peuple de Dieu, 20 août 2018]

Dominique Soupé

(* **Commission Interdiocésaine de Recours en Cas d'Abus Sexuels [CIRCAS]** [instituée le 27.12.2013] (Commission compétente en cas d'abus sexuels commis par un agent pastoral de l'archidiocèse de Papeete ou du diocèse de Tefenuaenata)

☎ : B.P 94 - 98713 Papeete-R.P. - Tahiti - ☎ 87 70 05 93 - ✉ circaspolynesie@gmail.com

ARCHIDIOCESE

AGENDA

Déplacement/Mission pastorale

Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU avec Mgr BLACQUART, évêque d'Orléans à RANGIROA du samedi 04 au mardi 07 mars 2023.

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

COLLEGE LYCEE LA MENNAIS Samedi 04 mars au CLM

De 8h00 à 16h30 : recollection pour les 44 confirmands.

De 15h15 à 16h30 : Chemin de Croix au CLM de la grande cour au terrain des sports.

Invitation aux parents, aux catéchistes, aux professeurs pour faire ensemble le Chemin de Croix.

Samedi 11 mars à Maria no te Hau

Messe à 17h00 et 1^{ère} communion : 40 jeunes 6^{ème}/5^{ème}/3^{ème}.

Invitation aux familles, aux catéchistes et aux professeurs.

MERCI DE VOTRE PRESENCE

Frère André.

CENTRE DIOCESAIN DE RETRAITES TIBERIADE

<http://www.diocesedepapeete.com/pages/calendriers/retraites-a-tiberiade/>

Mois de mars

03.04.05 mars : communauté FNDA

Thème : Sens de l'engagement

17.18.19 mars : Te Vai Ora (hommes /français)

SERVICE DIOCESAIN DES VOCATIONS

Activités

Le SDV animera la retraite des élèves du lycée St Joseph (Outumaoro) les 18 et 19 mars 2023 au centre Cana à Punaauia.

FRATERNELLEMENT,

Vaimataarii LO SAM KIEOU

Répondante du Service Diocésain des Vocations (SDV)

Vini : 87 33 13 62

COMMUNICATIONS SOCIALES



A ECOUTER SUR :
FM 87.6 / 93.8 / 96.4
FM 101.5 ET SUR TNS
WWW.RADIOMARIANOTEHAU.COM

AUX HORAIRES SUIVANTS :
01H, 10H, 16H, 21H

ENSEIGNEMENTS DE LA SEMAINE DU 06 AU 10 MARS 2023



LUNDI 6 MARS 2023

"Le sacrement de réconciliation"
par Père Pierre DESCOUVEMENT



MARDI 7 MARS 2023

"Marie, femme eucharistique"
par Père Etienne RICHER



MERCREDI 8 MARS 2023

Interview de Willy MERVIN,
Candidat au Diaconat Permanent
par Suzanne TEROIATEA



JEUDI 9 MARS 2023

"Comment pries tu ?"
par Pascal IDE



VENREDI 10 MARS 2023

Interview de Teiva TEAL,
Candidat au Diaconat Permanent
par Mathilde TEIKIHOKATOUA

**SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS
PAR RADIO MARIA NO TE HAU
TEL : 40 42 00 11**



TU AIMERAS TON PROCHAIN COMME TOI-MÊME

2023
SAM.
4/03
8H-17H

TENUE LOCALE

SAINT CŒUR DE MARIE TARAYAO

Boni: 89744547

CARÊME 2023



« Na outou ta ratou maa e horoa atu ! »

« DONNEZ-LEUR VOUS-MÊMES À MANGER ! »

(MC 6, 37)

PROJETS SOUTENUS :



Soutien à 4 étudiants irakiens pour études et pension sur une année scolaire



Aide au nouveau centre « Te Val Ete » par la prise en charge du mobilier et équipement électro ménager



Secours Catholique pour des actions d'aide d'urgence (dans et hors diocèse de Papeete)